



BIENNALE D'ARCHITECTURE DE VENISE

17 au 21 octobre 2012

Session de formation organisée à l'initiative de l'Unifa Ile-de-France par ikos consultant

Une initiative de l'Unifa Ile-de-France



**DAVID
CHIPPERFIELD**
architecte
commissaire de la
biennale
d'architecture 2012

LA BIENNALE D'ARCHITECTURE 2012

Avec sa biennale d'art contemporain, Venise tente de renouer avec son âge d'or en créant les conditions favorables à l'expression des artistes et notamment des architectes. Avec cet événement auquel vous êtes conviés pour y exercer votre sens critique et y puiser quelque inspiration vous y verrez comment tous les arts y sont associés et comment les questions d'architecture y sont abordées.

La biennale est non seulement une exposition mais aussi un lieu d'échanges, un laboratoire où se confrontent les points de vue d'équipes d'architectes, d'artistes, de paysagistes, d'urbanistes et de sociologues. Elle s'affirme ainsi à l'avant garde de l'architecture. Évènement incontournable pour les étudiants et les professionnels de l'aménagement de l'espace, elle constitue pour les architectes un rendez-vous voire parfois même un jalon dans l'histoire de la pensée architecturale, c'est pour certains une manière d'aborder l'architecture de manière plus conceptuelle et d'en saisir aussi les limites; c'est pourquoi c'est également tout simplement considéré comme un moment de respiration quelquefois déroutant mais toujours revigorant.

Le thème de la biennale d'architecture oblige selon les pays les réponses les plus variées permettant un brassage international d'idées et une réflexion où les enjeux architecturaux, urbanistiques, se trouvent intimement liés aux choix politiques, écologiques et sociaux des prochaines décennies.

Cette année, l'exposition sera développée autour du thème retenu : « common ground » ou terrain d'entente, point commun. Nous vous en proposons la visite critique sur ses deux sites principaux, l'Arsenale et Le Jardin Giardini ainsi qu'en fin de journée l'analyse d'expositions dans Venise en liens avec la biennale.

Un carnet présentant les expositions étudiées, leur rapport avec les sites et monuments est remis à chaque participant.

Les candidats à la formation peuvent solliciter une demande de prise en charge auprès du fonds d'assurance formation qui les concerne. Le statut d'auditeur libre est également admis dans la limite des places disponibles.

Didier CHINARDET

Président de l'Unifa Ile-de-France

Gilles GARBY

Ikos consultant

Président de l'Union des Architectes de l'Essonne



sur le coût de la formation



Organisme de formation
Téléphone : 09 77 71 97 54
Fax : 09 72 31 16 81
Email : contact@ikos-consultant.fr
www.ikos-consultant.com

Mercredi 17 et Jeudi 18 Octobre



Contenus et thèmes des interventions

La programmation des différentes propositions exprimées par divers pays autour du thème retenu ne sera communiquée que fin août. Elles concernent 2 sites:

-Le site de l'Arsenale - Une trentaine d'interventions sur le thème "Common ground"

-Le Jardin Giardini - qui illustre les savoir faire architecturaux, écologiques, urbanistiques de 41 pays dans leurs pavillons respectifs. Le site de Le Giardini est intéressant car chaque pays y utilise le pavillon réalisé lors de l'expo universelle. cf pavillon du Venezuela réalisé par Scarpa

Le directeur de l'exposition n'est autre que le célèbre architecte David Chipperfield Lauréat du Prix Van de Rohe 2011; quant au pavillon français, il a été confié à Yves Lion qui propose une «Réflexion autour des grands ensembles urbains, leur transformation et leur rôle dans l'agencement d'une ville».



crédits photographiques et droits d'auteur © Bernard Rousseau



TRANSFERTS ET SÉJOUR

Mercredi 17 octobre 2012

19h00	Accueil Paris gare de Lyon
19H45	Départ du train Installation dans les cabines selon les catégories retenues
20h15	Dîner libre à bord du train / Nuit à bord du train en cabines selon les catégories retenues

Jeudi 18 octobre 2012

08h00	petit déjeuner libre
09H19	Arrivée à Venise Santa Lucia Transfert à l'hôtel en vaporetto
11h30	Pavillons du jardin Le Giardini
12h30	Déjeuner /jardin Le Giardini
14h00-18h00	Pavillons du jardin Le Giardini
18h00-19h00	Visite expositions en ville
20h00	Dîner libre
22h00	Nuit à l'hôtel

Vendredi 19, Samedi 20 et Dimanche 21 Octobre

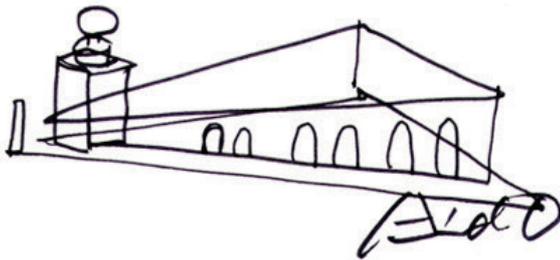
Contenus et thèmes des interventions

Cette session est aussi l'occasion d'aborder les relations qu'entretiennent l'architecture et l'art contemporains lors des visites d'expositions présentes à Venise durant la biennale.

Ces présentations trouveront leur conclusion avec celle du musée de La Punta della Dogana, réhabilité par **Tadao Ando** pour la fondation François Pinault.

Au programme la découverte du projet de réhabilitation et de l'exposition *Eloge du doute*, dirigée par Caroline Bourgeois, présentée jusqu'au 31 décembre 2012. Elle rassemble 70 oeuvres dont deux oeuvres ont été conçues en relation avec le site.

photographiques et droits d'auteur © Bernard Rousseau



TRANSFERTS ET SÉJOUR

Vendredi 19 octobre 2012

08h00	Petit déjeuner
10h00	Exposition de l'Arsenale
12h30	Déjeuner à l'Arsenale
14h00-18h00	Exposition de l'Arsenale
18h00-19h00	Visite expositions en ville
20h00	Dîner au restaurant
22h00	Nuit à l'hôtel

Samedi 20 octobre 2012

08h00	Petit déjeuner
10h00	Musée Punta della Dogana
12h30	Déjeuner au Musée
14h00	Après midi libre
17h00	RV à l'hôtel / transfert en vaporetto
18h30	Accueil à bord du train / gare de Santa Lucia
19h00	Départ du train pour Paris
20h00	Dîner libre à bord du train
21h30	Nuit à bord du train en cabines selon les catégories retenues

Dimanche 21 octobre 2012

08h00	Petit déjeuner libre à bord du train
09h30	Arrivée à Paris gare de Lyon



Carbon Neutral Hosting.
Ecological Travel by Train.

DU 17 au 21 octobre 2012

Au départ de Paris / Membres de l'Unifa



Ce stage est organisé à l'initiative de l'UNIFA Ile de France par Ikos consultant. Il est proposé aux membres de l'UNIFA à un tarif préférentiel dans la limite des places disponibles

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avant le 15 septembre 2012



Nom* Prénom
Profession
Adresse
Téléphone Télécopie E.mail

Facturation à

ACCOMPAGNÉ(E) DE

sur le coût de la formation

Nom* Prénom
Profession
Adresse
Téléphone Télécopie E.mail

Je confirme mon inscription au stage de formation professionnelle

• Montant des droits d'inscription comprend le coût pédagogique + les frais annexes par stagiaire ou auditeur libre suivant :

-Les coûts pédagogiques: 545,00€ **410,00 € TTC** (dont montant HT : 486,90€ 374,03€ HT et TVA 19,6% : 58,10€ 35,97€)

-Les frais annexes à la formation : transferts -Paris Venise AR en cabine / train de nuit et séjour, selon les choix

Montant total des droits d'inscription TTC/ membre de l'Unifa Ile-de-France inscrit(e) ou accompagnant(e) :

- En chambre double et cabine T4	1 235,00€ TTC	1 100,00€ TTC x	participant(e) =	<input type="text"/>	€
- En chambre single et cabine T4	1 290,00€ TTC	1 155,00€ TTC x	participant(e) =	<input type="text"/>	€
- En chambre double et cabine T2	1 355,00€ TTC	1 220,00€ TTC x	participant(e) =	<input type="text"/>	€
- En chambre single et cabine T1	1 655,00€ TTC	1 520,00€ TTC x	participant(e) =	<input type="text"/>	€
- La garantie d'assistance rapatriement incluse					
- Assurance annulation en option:		20,00 €/ TTC x	participant (e) =	<input type="text"/>	€

MONTANT TOTAL DE LA FORMATION

€

Je souhaite recevoir un devis (cocher)

- Au titre de l'inscription je procède à un paiement par mandat administratif ou par chèque correspondant au montant total des frais d'inscription, à établir à l'ordre de IKOS Consultant à l'adresse suivante : 83 rue Berbisey. 21000 Dijon Fax : 09 72 31 16 81

- Enfin, je certifie avoir pris connaissance des conditions de participation au dos et les accepte toutes.

- Fait à le Signature

Votre inscription et son paiement sont à retourner à retourner impérativement avant le 15 septembre 2012 à :

Les annulations individuelles des participants sont prises en compte et entraînent le paiement des frais suivants :

- 60% si l'annulation intervient entre le 25 juillet 2012 et le 15 septembre 2012 inclus
- 100% si l'annulation intervient après le 16 septembre 2012 inclus

du 17 au 21 octobre 2012

Au départ de Paris/ membres de l'Unifa

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE FORMATION PROFESSIONNELLE ORGANISÉE SOUS LA FORME D'UN VOYAGE D'ÉTUDES

1 - OBJET

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les actions de formation organisées sous la forme d'un voyage d'études par IKOS Consultant. Ikos consultant, organisateur de la formation sous la forme d'un voyage d'études, objet des présentes conditions générales de vente, fait appel à une ou plusieurs agences de voyages pour son organisation logistique. Les agences de voyages retenues par Ikos consultant pour cette prestation sont titulaires d'une licence d'agence de voyage et souscrivent à ce titre une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant l'ensemble des dommages aux biens et aux personnes pouvant survenir lors du voyage.

Pour être prise en compte, la demande d'inscription doit être accompagnée ou confirmée par un règlement de 100% du montant total correspondant, ou d'une lettre valant commande pour les administrations. Lorsque l'organisme gestionnaire des fonds de formation du stagiaire (FIF PL ou OPCA PL) refuse, pour un motif quelconque, de prendre en charge les frais de l'action de formation, leur règlement incombe au stagiaire ou à l'administration.

2 - INSCRIPTION

Toute inscription nécessite le renvoi du bulletin d'inscription dûment renseigné d'une commande écrite signée sur papier à en-tête, avant le 15 septembre 2012, à : ikos consultant 83 rue Berbisey 21000 Dijon

3 - OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES

Pour chaque inscription à un voyage d'études le participant reçoit un devis. À l'issue des prestations, une facture sera adressée au participant, accompagné des pièces justificatives (attestation de présence notamment...).

4 - PRIX DU VOYAGE D'ÉTUDES

PRIX CALCULÉ SUR LA BASE DE 25 à 30 PARTICIPANTS

4A - CE PRIX COMPREND D'UNE PART LES PRESTATIONS D'INGÉNIEURIE ET D'ORGANISATION

Le prix du voyage d'études est celui figurant sur les annonces et les sites internet et, dans le catalogue des tarifs en vigueur au moment de l'inscription. La TVA au taux en vigueur lors du règlement, est à la charge du participant. Le prix du voyage d'études comprend les prestations effectuées par Ikos consultant. Elles portent sur l'ingénierie de l'organisation, la rémunération des auteurs du programme et des intervenants, de l'agence de voyage et la remise de documents

4B - CE PRIX COMPREND D'AUTRE PART LES PRESTATIONS D'AGENCE(S) DE VOYAGE ET FRAIS ANNEXES

- 1. Le transport en train de nuit en couchettes entre Paris et Venise:** Aller et retour / opéré par la compagnie Trenitalia,
- 2. L'hébergement à l'hôtel :** 2 nuits, petit déjeuner buffet inclus à l'hôtel
- 3. Les 3 déjeuners et le dîner mentionnés au programme.**
- 4. La garantie assistance rapatriement n° 58626159**
- 5. Le prix portant sur les frais annexes à la formation ne comprend pas :**
 - a. Les boissons non comprises dans les menus
 - b. L'assurance annulation sauf si cette option est choisie et réglée.
 - c. Les dépenses personnelles
- 6. Modifications de programme ou de prix :**

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'intervertir certaines visites ou prestations en fonction des aléas de dernière heure et dans le souci d'accroître l'intérêt du voyage d'études

Les prix des honoraires des intervenants des pays d'accueil et des frais sont basés sur les cours des changes à la date à laquelle la proposition est négociée. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la fluctuation des tarifs ferroviaires, et des taxes, du nombre de personnes inscrites, du prix des prestations terrestres, et des disponibilités à la date de confirmation.

8. Demandes individuelles

Le forfait négocié dans le cadre de « tarifs groupes » pour les voyages ne pourra faire l'objet d'aucune modification d'itinéraire, d'horaire ou de contenu de la part du stagiaire. Tout voyage d'études interrompu ou abrégé, ou toute prestation terrestre non consommée du fait du participant, pour quelque cause que ce soit, ne pourra pas être partiellement ou totalement remboursée.

5 - REPORT / ANNULATION

Du fait de IKOS Consultant

IKOS Consultant se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, de reporter ou d'annuler le voyage d'études. Dans ce cas il informe le stagiaire dans les plus brefs délais. Selon les choix du stagiaire, IKOS Consultant reporte l'inscription au prochain voyage d'étude ou rembourse intégralement les sommes perçues. Le stagiaire ne peut prétendre à aucune indemnité pour quelques causes que ce soit du fait de l'annulation ou du report d'un voyage d'étude.

Du fait du stagiaire

Les demandes individuelles d'annulation sont prises en compte selon les conditions précisées dans le bulletin d'inscription. IKOS Consultant, conformément aux dispositions de l'article L 920.9 du code du travail, se réserve la possibilité de retenir sur le coût total du voyage d'études, la fraction correspondant aux dépenses qu'il a effectivement exposées ou engagées en vue de la réalisation de ladite action..

6 - RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de différend quant à l'exécution d'une action de formation, IKOS Consultant et le stagiaire s'engagent à rechercher un règlement amiable. À défaut d'accord, le différend sera soumis à l'appréciation du Tribunal de Grande Instance de Dijon.

Organisateur de la formation sous forme de voyage d'étude : IKOS CONSULTANT - 83 rue Berbisey - 21000-DIJON SARL au capital de 2000 €.

N° SIRET : 49050204400020 - Code APE : 7111Z - TVA Intercommunautaire : FR 424905020044

Déclarations d'activités de formation enregistrées sous le numéro 26 21 02817 21 auprès du Préfet de région Bourgogne